Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 029-212901458-20261112-DEL082_2026-DE

COMMUNE DE CONFORT-MEILARS
(FINISTERE)
EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Exprimés : 14

L'an deux mil vingt-six, le douze novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de CONFORT-MEILARS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Patrick LE DRÉAU, Maire.
Date de convocation : 6 novembre 2026.
Présents : tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Mme Delphine MOREAU, excusée et M. Marc SAVINA ayant donné procuration à M. Romain GOURLAY.
Secrétaire : M. Valentin FLAGEUL.

N°2026/082 - Ouverture d'une ligne de trésorerie

La Commune de Confort-Meilars, pour faire face à ses besoins momentanés de trésorerie, souhaite disposer d'une ligne de trésorerie de 100 000 €.

Une consultation a été réalisée auprès de différents organismes bancaires. 2 établissements bancaires ont répondu, 2 se sont excusés.

Il est proposé de retenir l'offre la mieux-disante soit celle du Crédit Mutuel Arkéa dont voici les caractéristiques :

Montant : 100 000 €.
Durée : 12 mois.
Tirage : 10 000 € montant minimum
Taux : Euribor 3 mois flooré à 0 + Marge : 0.79 % (base de 360 jours).
(Euribor 3 mois moyenné d'octobre s'élève à 2.597% soit un taux de départ à 3.387%)
Paiement des intérêts : Facturation trimestrielle à terme échu.
Commission d'engagement due à la date de signature : 0,25 % du montant, soit 250 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,
- **APPROUVE** l'ouverture d'une ligne de trésorerie, auprès du Crédit Mutuel Arkéa, d'un montant maximum de 100 000 €, aux conditions indiquées ci-dessus,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document nécessaire à constater l'ouverture d'une ligne de trésorerie,
- **AUTORISE** M. le Maire à procéder sans autre délibération aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues, dans les conditions prévues par le contrat.

MAIRIE DE CONFORT-MEILARS 29730 FINISTÈRE

Certifie exécutoire dès transmission
en Préfecture
Date de publication en Mairie

Pour copie conforme
Le Maire,
Patrick LE DRÉAU